

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2015 à 20h00 au Restaurant du Jura à Bassecourt

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. M. Dominique Kohli, vice-directeur de l'OFAG nous entretiendra de la reconnaissance de l'élevage chevalin comme activité agricole à part entière et de sa rentabilité dans le contexte actuel
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2014
5. Message du Président et rapport de gestion
6. Comptes 2014 et rapport de vérification
7. Budget 2015
8. Nomination et renouvellement au comité
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Projet d'apport de nouveau sang pour l'amélioration du cheval Franches-Montagnes
11. Rapport des représentants des organisations faïtières :
 - a) FSFM : M. B. Beuret
 - b) FECH : M. B. Maître
12. Divers et imprévus

Président : M. Pierre Berthold
Gérante : Mme Sabine Galeuchet

Une nonantaine de personnes sont présentes.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la séance à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, particulièrement les personnalités. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est accepté.

2. M. Dominique Kohli, vice-directeur de l'OFAG nous entretiendra de la reconnaissance de l'élevage chevalin comme activité agricole à part entière et de sa rentabilité dans le contexte actuel

D. Kohli nous présente son étude.

P. Berthold ouvre la discussion.

B. Maître : Il a été mentionné que pour renouveler l'effectif des chevaux, il en faut 10'000. Les éleveurs suisses en produisent 4'000 et en importent 4'000 autres. Où sont les 2'000 chevaux manquants ? Il faut savoir comment ces 2000 chevaux arrivent en Suisse car ils entravent notre marché interne.

D. Kohli lui répond que le rapport sur la stratégie n'a pas traité cet aspect des droits de douane et des contingents. Il admet que ce n'est pas une question simple. Il dit qu'à côté du cheval FM qui est soutenu fortement par les pouvoirs publics, il y a un monde de l'élevage en Suisse qui est très dynamique aussi. Les politiques ont une pression importante pour faciliter l'importation des chevaux. Ils essaient de conserver l'importation des chevaux et non pas de l'augmenter. Une liaison par des accords internationaux et des contingents ont été fixés. Il n'est pas réaliste de refermer les frontières. Il faut s'imposer en Suisse pour la race de référence pour les utilisateurs de chevaux.

B. Monnin est surpris du nombre de 2000 chevaux qui arrivent illégalement dans notre pays. Il demande s'il n'y a aucun contrôle qui peut se faire avec le programme Agate.

D. Kohli lui répond que les chevaux importés hors contingents paient une prime d'importation plus élevée. Il prend note de cette remarque et s'entretiendra avec les douanes.

F. Hirschi demande ce que pense la Confédération à propos des apports de sang. D. Kohli répond qu'il est de la responsabilité des éleveurs de décider des programmes zootechniques et des croisements. La Confédération attend la décision des éleveurs lors de l'assemblée de la FSFM. Ce n'est pas une décision inoffensive : un programme de croisements est une décision importante. La race FM est la race la mieux soutenue parmi toutes les autres races en CH. Il est d'avis que le comité de travail a étudié très assidument ce projet.

M. Laville relève qu'il y a une immense disparité entre les taxes d'importation et d'exportation. D. Kohli répond que le secrétariat à l'économie et les douanes sont en charges de ces aspects là à la Confédération. Ces taxes sont définies et nous lient par rapport aux pays qui nous entourent. Si on entreprend de nouvelles négociations avec les autres pays, ils demanderont une autre compensation par rapport à l'augmentation des taxes d'importation. P. Berthold relève que c'est une réponse qui ne satisfait pas les éleveurs. D. Kohli informe que les paiements directs et le soutien à la fédération sont plus importants que des droits de douane. Les perspectives ne sont pas réalistes pour augmenter les taxes d'importation et les droits de douane.

I. Vuillaume pense que le point crucial pour l'élevage chevalin ne paraît pas dans le rapport présenté ce soir. Il faut trouver des solutions et mettre les priorités là où c'est nécessaire. Il faut contrôler les fraudeurs et punir ces gens avec de fortes amendes et prendre cet argent pour distribuer à tous éleveurs passionnés qui s'investissent à 100%. La Confédération ne peut-elle pas mandater le Canton pour contrôler les fraudes ? D. Kohli répond que le groupe de travail était composé de différentes parties. Il n'est pas réaliste d'imaginer un renforcement de la protection douanière. Il n'y a aucun secteur suisse qui est autant soutenu que l'élevage FM et il ne faut pas l'oublier. Penser que régler le problème de la frontière permettra de traiter les autres problèmes actuels est faux. Il y a des aspects marketing, sélection, image. C'est une erreur de se focaliser sur l'aspect frontière.

G. Juillard relève que les éleveurs ont perdu beaucoup de paiements directs avec l'UGBF. Groupe de travail difficile, il en faisait partie. Le Jura a fait des propositions mais il a été très difficile de se faire entendre. Il faut que l'OFAG se mette en tête que l'élevage FM et DS va mal.

D. Kohli remercie le Jura car il reste dans ce groupe de travail. Le travail n'est pas fini et va continuer.

S. Mahon demande ce qu'il en est concernant le risque de suppression de la prime de garde concernant les juments poulinières. Il rend attentif D. Kohli que si cette prime est supprimée, ce

sera la fin de l'élevage du cheval FM. D. Kohli lui répond que l'OFAG se bat pour le maintien des primes. Les responsabilités sont partagées.

P. Kohler parle de la protection des animaux. Il pense que la moitié des importateurs de chevaux ne respectent pas les normes, alors que les éleveurs en ont l'obligation. Il insiste sur le fait qu'il faut aller contrôler les boxes de ces importateurs.

P. Berthold remercie D. Kohli, lui souhaite une bonne soirée et une bonne rentrée.

Pour la suite de l'assemblée, le Président donne la parole à F. Lovis, vice-président du Parlement :

F. Lovis apporte les salutations du Parlement. Il fait part de son émotion car c'est sa première représentation en tant que 2^{ème} vice-président. Se retrouver en face d'éleveurs lui facilite la tâche. Le cheval ne lui est pas indifférent. Le Marché-Concours était une tradition et un rendez-vous familial. Au sein de son activité professionnelle qui est le tourisme, il s'est rendu compte à quel point le cheval est important pour l'image de notre pays : c'est une image emblématique et traditionnelle. L'image que transportent les éleveurs est primordiale pour garantir les racines du cheval FM.

F. Lovis est conscient des contraintes réglementaires et politiques, ce qui n'est pas à l'avantage de l'élevage. Il parle également de la baisse du taux plancher qui ne favorise pas l'exportation.

La FJEC se bat et doit continuer à défendre les prestations des éleveurs.

La Sélection des étalons à Glovelier devient une fête toujours plus populaire et médiatique. Les panneaux publicitaires sont salués F. Lovis se réjouit de découvrir la BD de Derib qui sortira cet été. Il constate avec cela l'importance de la FJEC. Les efforts doivent être soutenus et le législatif cantonal en est conscient.

F. Lovis relayera au Parlement, ainsi que les députés présents ce soir, les problèmes des éleveurs.

Il souhaite une bonne suite d'assemblée et remercie la FJEC pour l'invitation.

P. Berthold remercie F. Lovis pour ses paroles d'encouragements.

J.-P. Lachat apporte les salutations du Gouvernement et de l'ECR, qui suivent avec beaucoup d'attention l'évolution de l'élevage chevalin. Bon suivi avec la FJEC et le Groupe cheval. Le principal souci est la rentabilité des chevaux, en particulier celle des juments. La rentabilité est faible et il s'agit de trouver des solutions pour l'améliorer. Un moyen pour y parvenir est de mieux vendre les chevaux adultes. Il est clair que c'est plus facile à dire qu'à faire. Une mesure qu'il propose est d'utiliser encore plus la Liste des chevaux à vendre.

J.-P. Lachat relève que la FJEC a un bon président, très attentif et disponible, qui ne manque aucune occasion pour faire une bonne promotion. Il a de la chance d'avoir de nombreux éleveurs qui le suivent. Félicitations à tous. Si la FJEC a des propositions pour mettre en place de nouvelles mesures, l'ECR est à l'écoute.

P. Berthold remercie J.-P. Lachat et relève que l'ECR et le Gouvernement sont un soutien permanent.

3. Désignation de scrutateurs

S. Mahon et F. Hirschi sont désignés.

4. Procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2014

Le procès-verbal a été mis en consultation sur le site de la FJEC. Il n'est donc pas lu ce soir par la gérante.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est donc accepté avec remerciements à la gérante pour sa rédaction.

5. Message du Président et rapport de gestion

L'élevage chevalin, partie prenante de l'agriculture et de l'économie en générale est soumis aux mêmes contraintes que les autres secteurs avec des exigences strictes en matière de protection des animaux, de détention, d'enregistrement et de normes de toutes sortes. Les conditions d'exportation se sont notablement dégradées ces derniers mois. Les taxes d'exportations et de TVA vers l'Europe sont discriminatoires et insupportables par rapport aux conditions d'importations qui sont des plus favorables. L'abandon du taux plancher du franc par rapport à l'Euro a encore péjoré les possibilités d'exportation comme pour les autres produits suisses d'ailleurs. P. Berthold fait part des principales activités déployées par la FJEC depuis la dernière assemblée générale. Il nous parle des expos-ventes, notamment de la BEA, du Marché-Concours, Cheval Passion à Avignon et d'Equita' Lyon.

Une centaine de poulains ont été vendus à Prodega en 2014. La campagne très bien organisée par R. Biedermann est un soutien appréciable pour le maintien des prix. Une réunion organisée sous l'égide de Proviande a permis de fixer le prix des poulains de boucherie à Fr. 8.50, comme l'année dernière.

Une troupe de présentation composée d'étalons FM a été mise sur pieds. 6 étalons montés et 2 attelés ont évolué sous la direction de D. Jacot. Les présentations ont eu lieu à Pleigne aux journées équestres et ensuite au National FM et à l'IENA à Avenches.

La FJEC a participé à un groupe de travail mis sur pied par la Confédération sous l'égide d'Agroscope. Ce groupe dans lequel plusieurs jurassiens ont collaboré, a rendu son rapport à la fin 2014. Les aspects rentabilité de l'élevage et le soutien aux éleveurs ont été défendus mais des divergences de vues sont apparues dans les moyens pour y parvenir. Il devrait y avoir une suite à ce rapport dans les mois qui suivent.

P. Berthold fait part des activités prévues pour 2015 : 2 expositions-ventes viennent d'avoir lieu au Manège du Pré-Mochel à Delémont, pour les chevaux DS et FM. La FJEC participera à la BEA 2015, inmanquablement au Marché-Concours, Equissima et au Salon du cheval à Paris.

Le projet de bande dessinée sur le cheval FM par Derib est en phase de finition. L'artiste termine la mise en couleur. La traduction en allemand est terminée et l'impression pourra bientôt démarrer. L'album sera mis en souscription au début de l'été avant sa parution au Marché Concours 2015. Des séances de dédicaces auront lieu durant toute la durée du Marché Concours au stand de Jura Tourisme.

P. Berthold nous fait également part de quelques communications : La prime cantonale à l'exportation est reconduite pour 2015.

Un groupe de travail vient d'être mis sur pied par la FSFM pour revoir la Sélection des étalons, aussi bien pour la place de Glovelier que pour le TES à Avenches. Ce groupe est composé de la Commission d'élevage, de représentants de la direction et de représentants des régions. Pour le Jura Jean-Noël Froidevaux et P. Berthold y participeront.

Sur proposition de la FJEC, Th. Jeanneret a été nommé à la Commission de commercialisation de la FSFM en remplacement de P.-A. Froidevaux, tandis que V. Monin, juge de races, a été nommé à la Commission d'élevage en remplacement de M. Queloz, démissionnaire.

Pour terminer son rapport, P. Berthold remercie les collaborateurs et collaboratrices qui oeuvrent à la bonne marche de la FJEC. Il salue également la bonne collaboration que la FJEC entretient avec l'ECR, la CJA et la FRI.

P. Berthold relève que l'essentiel du travail dans le terrain est effectué par les syndicats d'élevage qui sont spécialement dynamiques et compétents dans le Jura.

6. Comptes 2014 et rapport de vérification

La gérante présente les comptes 2014. Ils se soldent par un bénéfice de Fr. 103.91.

Ch. Cerf donne lecture du rapport de vérification. L'assemblée accepte les comptes et donne décharge à la gérante. Elle est remerciée pour leur bonne tenue.

7. Budget 2015

La gérante donne connaissance du budget 2015 qui présente un bénéfice de Fr. 100.--. Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

8. Nomination et renouvellement au comité

Les renouvellements au comité doivent être faits toutes les périodes de 4 ans : J.-N. Froidevaux et J. Chêne sont renommés ensemble.

M. Daucourt a fini son mandat de président au SE Ajoie. Il a fait part de sa démission au sein du comité de la FJEC. Le SE Ajoie propose S. Cattin à la FJEC pour siéger au comité. L'assemblée accepte cette proposition.

P. Berthold remercie M. Daucourt pour son travail et ses présences assidues aux séances de comité. Une petite attention lui est offerte.

9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger

Pour Ch. Oppliger, l'année 2014 a été plus positive pour la commercialisation que 2013, malgré les problèmes toujours identiques liés à la crise en Europe et aux frais d'exportation sans cesse plus élevés. Le marché intérieur est en augmentation grâce à un travail incessant dans les expositions, les manifestations équestres et les ventes organisées. Le site internet de la FJEC est fortement visité et apprécié, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

La promotion à l'étranger est toujours plus difficile. De plus, la FSFM a décidé de ne plus faire qu'une exposition par année et par pays, ce qui affaibli la visibilité, notamment en France, puisque seul Avignon est maintenu au détriment de Lyon et Paris.

Les visites d'élevages accompagnées avec les clients ont été fortement demandées en 2014, 11 en tout, qui se sont toutes terminées par un achat. Des visites d'écuries sont effectuées régulièrement pour répertorier et photographier les chevaux pour le site.

Un stand d'information a été tenu lors de la sélection des étalons à Glovelier, partagé avec la FSFM.

En collaboration avec le SE Vallée de Delémont, la Liste a organisé pour la troisième année consécutive, une expo-vente au manège du Pré Mo. 20 chevaux âgés de 3-8 étaient présentés. Pas de ventes sur place, mais quelques-unes après la manifestation.

La Liste a participé pour la seconde fois à Cheval Passion à Avignon. Un stand d'information et de promotion été présent, en collaboration avec la FSFM. En parallèle le Haras National s'occupait des spectacles et a eu l'honneur de participer au spectacle des Crinières d'Or. Ce fut une magnifique publicité pour notre race et nous en tirons encore profit actuellement. Cette forme de collaboration entre les 3 instances est très bénéfique.

La Liste a été pour la première fois présente à la BEA à Berne, en collaboration avec l'AREF et Jura Tourisme. La Liste a bien sa place à la BEA, la plus grande foire du cheval en Suisse.

Comme chaque année, il était important de se rendre au Marché-Concours. 23 chevaux étaient inscrits, de très bonne qualité. 5 chevaux ont été vendus lors de la manifestation. Tous en Suisse. Bien sûr, suite aux contacts sur place, des chevaux ce sont vendus ultérieurement.

Du 29 octobre au 2 novembre 2014, s'est tenue Equita'Lyon. La FJEC s'est rendue en solo à cette exposition avec 2 chevaux et leurs éleveurs. Pas de vente. Ambiance assez morose. Des contacts ont été pris et un des éleveurs sur place a vendu son cheval suite à la manifestation.

Ch. Oppliger participe régulièrement aux séances du Groupe cheval et aux comités de la FJEC. Collaboration au sein du groupe de travail «Développement d'une stratégie pour la préservation de la race FM».

La FJEC entretient sa représentation au nord de l'Allemagne par Suzanne et Jörg Ahlheid. Wiel Prevoo nous représente aux Pays-Bas. En Sologne Ken Poste et Sophie Gauthier (Champion de France de trec attelé) assurent les contacts. Un réseau d'ambassadeurs de la race judicieusement répartis sur le territoire français a été mis en place.

Ch. Oppliger relève que la collaboration avec la FSFM est régulière et constructive. La FJEC entretient une étroite collaboration avec l'AREF ainsi qu'avec Jura Tourisme en participant, en commun, à quelques manifestations.

De la publicité est régulièrement faite dans des journaux internationaux.

En 2014, 86 chevaux ont transité par la Liste des chevaux à vendre. Parmi les chevaux vendus, 80 ont permis un suivi quant à leur destination. 35 se sont vendus en Suisse, 24 en France, 5 en Belgique, 15 en Allemagne et 1 en Italie.

Moyenne du prix de vente : Fr. 7'060.—.

Le 44% de ces chevaux a été vendu pour l'équitation uniquement, le 8% pour l'attelage et le 28% pour l'attelage et l'équitation.

Pour conclure, Ch. Oppliger relève que la Liste à connu un vif succès en 2014. Par sa visibilité, elle contribue de façon notable au maintien de prix rémunérateurs pour les éleveurs. Un vif intérêt est toujours ressenti en Allemagne pour la race FM. Le cheval FM arrive gentiment à s'imposer sur le marché suisse mais il faut persévérer quant à la promotion. Il faut cependant être très vigilant à offrir à la vente des chevaux bien formés et bien dans leur tête, c'est ce que demande la clientèle actuelle et il faut absolument être plus attentif à ces 2 critères.

P. Berthold remercie Ch. Oppliger pour sa disponibilité et son excellent travail.

J. Lachat pense qu'il ne faut pas brader le prix de nos chevaux, il faut les maintenir. Il remercie Ch. Oppliger pour son travail. Il souhaite qu'on ne publie pas trop le prix des chevaux dans les médias.

10. Projet d'apport de nouveau sang pour l'amélioration du cheval Franches-Montagnes

Ce point sera voté en assemblée de la FSFM le 17 avril prochain.

La FSFM a mis sur pied une commission pour l'amélioration du cheval FM (CAFM). La conclusion en est qu'un apport de sang nouveau pourrait améliorer le cheval FM, en particulier dans son aptitude à l'équitation et son allure au galop, tout en freinant l'augmentation de la consanguinité. R. Biedermann et O. Donzé font partie de cette commission.

R. Biedermann nous informe des principes de cette commission et des objectifs.

P. Berthold pense qu'il est important de débattre de ce sujet ce soir afin de pouvoir se déterminer lors de l'assemblée de la FSFM.

B. Beuret prend la parole et informe qu'il a apprécié le contact avec un représentant de l'OFAG ce soir. Il pense que c'est un bien pour les éleveurs d'avoir pu évoquer les questions essentielles. Il est important que D. Kohli ait pu entendre les éleveurs.

Concernant l'apport de nouveau sang, B. Beuret explique pourquoi ce projet est venu en avant. Les éleveurs ont une conception de l'élevage différente. Depuis quelques années, la FSFM était sollicitée pour aller de l'avant afin d'apporter quelque chose de nouveau à la race FM.

Certains éleveurs disent qu'on veut faire d'un cheval FM un cheval DS. B. Beuret insiste sur le fait que c'est exactement ce que la FSFM ne veut pas faire et c'est pourquoi la commission qui travaille sur ce projet prend toutes les précautions nécessaires. Il insiste également sur le fait que chaque éleveur sera libre d'entrer dans ce processus ou non.

J. Lachat demande quelle race est prévue dans cet apport. R. Biedermann lui répond que d'après les qualités que la commission souhaiterait apporter, principalement au galop, ce serait plutôt du côté DS, mais on ne sait pas encore quelle race. Aucune autre race n'est exclue. Ni race, ni étalon n'ont été définis à ce jour. Le choix est aussi limité car on ne veut pas obtenir un cheval de plus de 160 cm.

J. Lachat pense que la commission fait fausse route et qu'il ne faut pas partir dans le cheval DS et qu'il y a d'autres races qui correspondent mieux. Les chevaux DS sont des chevaux de grande taille.

J. Chêne est acquis à un apport de nouveau sang mais pense que ce sera difficile à trouver les critères de sélection des juments. P. Berthold lui répond que le projet se veut canalisé et prudent et c'est pourquoi les critères sont extrêmement stricts.

J.-P. Graber informe que l'IGOF est contre ce projet. Il part du principe qu'il n'est pas nécessaire actuellement d'apporter du sang neuf. Les chevaux FM se prêtent très bien à l'équitation.

P. Berthold remarque qu'après la discussion de ce soir aucune tendance n'est relevée.

J. Chêne pense que les éleveurs ne sont encore pas assez informés sur ce projet.

P. Kohler demande si le vote à l'assemblée de la FSFM se fera sur l'acceptation du projet ou sur le principe d'apport de sang ?

B. Beuret lui répond qu'il faudra voter sur le principe. S'il y a des idées proposées par un SE ou autres, toute proposition est encore ouverte, sans doute dans l'esprit décrit dans le projet de la commission.

P. Chapuis demande si l'OFAG soutiendra encore le cheval FM avec un apport de nouveau sang ? B. Beuret lui répond que l'OFAG doit donner une réponse avant l'assemblée du 17 avril prochain.

J.-N. Froideavux trouve dommage que ce projet soit arrivé dans les boîtes aux lettres après les assemblées des SE.

11. Rapport des représentants des organisations faïtières

Rapport de la FSFM : M. B. Beuret

B. Beuret informe que la FSFM et la FECH sont en pleine réflexion pour des intérêts communs (politiques élevage, régulation des marchés, politique).

Il informe que la question des marques blanches des candidats étalons à Glovelier sera à l'ordre du jour de l'assemblée FSFM du 17 avril. Il donne des explications.

Concernant l'approbation des étalons, un groupe de travail a été constitué et celui-ci devra déposer son rapport à la fin de l'année. Ce rapport devra être passé à l'assemblée générale 2016 et s'il est accepté, entrera en vigueur en 2017.

B. Beuret informe qu'un avis de droit paraîtra dans le prochain Magazine FM concernant l'intrusion de protecteurs des animaux dans les écuries.

La FSFM a été sollicitée par les importateurs de chevaux afin d'augmenter leur quota sans taxe.

Concernant le rapport Agroscope, la FSFM est déçue du travail qui en est ressorti. Certaines discussions doivent avoir lieu entre l'OFAG et les parlementaires fédéraux.

B. Beuret informe que dans les deux années à venir, sur les 9 personnes au comité de la FSFM, 5 auront fini leur mandat.

B. Beuret remercie la FJEC pour la bonne collaboration et la félicite pour tout le travail accompli, dans la même perspective que la FSFM.

Rapport de la FECH : M. Bertrand Maître

B. Maître évoque les soucis financiers de la fédération. Des primes de sport sont supprimées, il reste la prime des poulains, mais pour combien de temps encore ? Le souci des éleveurs de chevaux FM et le même que pour les éleveurs de chevaux de sport.

Il nous fait part de la diminution des poulains. Il a été décidé de supprimer une place de concours. Il faut tout de même garantir un minimum de naissances. Il y aura un réel souci si les éleveurs n'arrivent pas à vendre leurs produits.

Le but est de réunir les deux fédérations afin de travailler ensemble pour le bien du cheval et de l'élevage. Un meilleur résultat ressortira si les fédérations sont regroupées.

12. Divers et imprévus

M. Laville souhaiterait que la FJEC s'approche des médias afin d'expliquer le travail des éleveurs et de sensibiliser les gens pour qu'ils comprennent que ce sont des jeunes chevaux dans le trafic et qu'il faut faire attention sur les routes.

Ph. Jeannerat apporte les salutations de la JCA. Il encourage les éleveurs à maintenir leurs revendications au niveau des importations et des exportations. La CJA sera toujours là pour épauler les éleveurs dans ce sens.

Il rappelle que C. Odiet est représentante de la CJA au comité de la FJEC et qu'il ne faut pas hésiter à la contacter en cas de besoin. Il remercie les éleveurs pour leur participation avec des chevaux dans différentes manifestations.

Concernant le Parc naturel régional du Doubs, Ph. Jeannerat rappelle que pour vendre ce parc aux communes des FM et du Clos-du-Doubs, il avait été promis que ce projet tournerait autour du cheval et du Doubs. Actuellement, aucun intérêt pour le cheval n'est relevé. Toutefois, la CJA le revendique activement.

P. Berthold lui répond que la FJEC entretient une bonne relation avec les responsables mais que le souci de la FJEC et le même que la CJA. Le Groupe cheval a interpellé le nouveau directeur du parc du Doubs. A suivre.

I. Vuillaume demande à Ph. Jeannerat quel moyen de pression la CJA a-t-elle pour l'OFAG. Ph. Jeannerat lui répond qu'il n'a pas d'autres moyens que les éleveurs, mais le fait d'inviter D. Kohli ce soir peut influencer et il faut maintenir ce genre de contact afin de faire bouger les choses.

B. Varin, vice-président du Marché-Concours informe que le canton d'Appenzell et le SE Ajoie sont hôtes.

Concernant la prime des juments poulinières, il propose que la FJEC écrive une lettre de mécontentement à l'OFAG, signée de tous les SE. Il remercie également la FJEC pour la bonne collaboration.

J. Chêne : On parle de la diminution d'effectif des poulains. Si la prime des juments est supprimée, il n'y aura plus d'élevage.

M. Daucourt remercie la FJEC pour les 8 années passées au sein du comité.

J.-N. Froidevaux remercie P. Berthold pour la présidence de la FJEC et son dévouement.

Le Président lève la séance à 23h30 et remercie les personnes présentes pour leur excellente participation. Il souhaite de belles fêtes de Pâques.

**Fédération Jurassienne
d'Élevage Chevalin**

Le Président :
Pierre Berthold

La Gérante :
Sabine Galeuchet